

JEUDI 2 JUIN 2016

SOMMAIRE

- 1) **Dénonciation...**
- 2) **Des nouveaux terroristes**
- 3) **Ga Ga ! Gattaz**
- 4) **Petite leçon ...**
- 5) **Macron ne veut pas payer**
- 6) **La disparition de France 2**
- 7) **Le tailleur et son costard**
- 8) **La fin du droit du travail...**



Gérard Diez La Presse en Revue

I) RSF dénonce les violences policières commises contre des journalistes en marge des manifestations



Reporters sans frontières (RSF) appelle le gouvernement à mettre fin aux violences policières contre des journalistes après une série d'incidents survenus ces derniers jours.

Reporters sans frontières exprime sa très vive inquiétude après les violences policières perpétrées ces derniers jours par les forces de l'ordre contre des reporters à l'occasion des manifestations contre la loi travail. Certains journalistes n'hésitent plus à dire que leur brassard presse fait d'eux une cible. Les témoignages photo et vidéo qui circulent sur les réseaux sociaux se multiplient.

L'organisation, qui observe une recrudescence de pratiques violentes et illégitimes des forces de l'ordre, exhorte les plus hautes autorités de l'Etat à condamner ces agissements.

Le 17 mai dernier, le vidéaste Joël Labat se trouve place Denfert-Rochereau pour capturer des images de la manifestation.

Sa vidéo publiée sur le site Reporterre montre le cameraman pris pour cible par un tir tendu de grenade lacrymogène visant à l'empêcher de filmer. Le tir tendu est formellement interdit. Le vidéaste, qui a porté plainte, s'en tire avec un hématome géant sur la cuisse.

Autre témoignage : celui du rédacteur en chef du magazine «Politis» Michel Soudais qui doit son salut le 26 mai dernier à du matériel logé dans sa veste.

« Je couvrais le rassemblement aux abords de la Place de la Nation, mon brassard presse bien en évidence quand je vois un CRS foncer sur moi et m'asséner un coup de matraque dans le ventre.

« Mon boîtier n'a pas résisté et c'est le téléobjectif planqué dans ma veste qui m'a protégé. Pour moi c'est clair, ce sont les journalistes qui sont visés», nous raconte ce journaliste expérimenté.

Plus alarmant encore, le cas d'un photographe indépendant grièvement blessé en fin de manifestation aux abords du cours de Vincennes ce même 26 mai.

Quand un gendarme tente de disperser la foule à l'aide d'une grenade de désencerclement, le journaliste est touché à la tempe et s'écroule. Une double enquête judiciaire et administrative a été ouverte. Le défenseur des droits s'est saisi de

l'affaire.

Quatre jours après les incidents, le jeune homme est toujours hospitalisé sous sédation dans un établissement parisien et le Ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve a assuré à sa famille que tout serait mis en œuvre pour faire la lumière sur les circonstances du drame.

auteurs Nathalie Loubeyre et Joël Labat

rsf.org

II) CGT "terroriste" : pour Robert Hue, Pierre Gattaz a parlé comme on le faisait sous Vichy

DÉCLARATIONS - Invité sur le plateau d'Itélé le 30 mai, Robert Hue a réagi aux attaques de Pierre Gattaz à l'encontre de la CGT. L'ancien candidat du Parti communiste à la présidentielle estime qu'il s'agit d'un "scandale", rejoignant ainsi l'avis de plusieurs politiciens.



Robert Hue estime que les propos de Pierre Gattaz à l'encontre de la CGT sont « un scandale ». Photo CHRISTIAN ALMINANA / AFP

Les propos de Pierre Gattaz sur la CGT ne sont pas passés inaperçus. De nombreux politiciens parmi lesquels Pascal Cherki et Jean-Luc Mélenchon ont réagi aux déclarations du président du Medef, qui, dans une interview accordée au Monde, comparait les méthodes du

du syndicat majoritaire à celles d'une "dictature stalinienne" et des "minorités" d'opposants à la loi Travail à des "terroristes".

"C'est un scandale, c'est honteux"

Pour Robert Hue, invité sur le plateau de Galzi jusqu'à Minuit sur i>Télé le 30 mai, "c'est un scandale, c'est honteux". Le président du mouvement des progressistes a fait le lien entre les attaques de Pierre Gattaz et "Vichy" : "La dernière fois qu'un patron a parlé de la CGT en disant 'terroristes', c'était sous Vichy", a-t-il déclaré. "La CGT elle était avec le général de Gaulle et les communistes dans la Résistance. La bataille du rail, il a oublié ça ? On peut être d'accord ou pas avec la CGT mais il est inacceptable en cette période où le mot terroriste est connoté.... C'est une honte".

Selon lui, le patron des patrons chercherait simplement à "diaboliser" la CGT parce qu'elle mène "une bataille dure" visant à répondre à "un immense émoi de l'opinion". Robert Hue appelle même à la suspension des discussions parlementaires pour conduire le gouvernement à négocier avec les syndicats.



iTELE @itele
Robert Hue est l'invité d'@OlivierGalzi dans #galziminuit



iTELE @itele
Robert Hue : "La dernière fois qu'un patron à parler de la CGT en disant 'terroriste', c'était sous Vichy" (@itele) #galziminuit



Olivier Galzi @OlivierGalzi
Quand Robert Hue invoque la bataille du rail face aux collabos pour répondre à @PierreGattaz ! Voir le replay @itele #galziminuit

Invité à son tour sur le plateau d'i>Télé ce mardi matin, Pierre Laurent, le secrétaire national du Parti communiste français (PCF), a également estimé que les propos de Pierre Gattaz étaient "scandaleux".



iTELE @itele
Pierre Laurent: "Les propos de Pierre Gattaz sur les syndicalistes sont scandaleux" (@itele)

III) La CGT porte plainte contre Pierre Gattaz pour diffamation



Le secrétaire général de CGT a décidé de porter plainte pour diffamation contre Pierre Gattaz. | Ouest-France

Par Ouest-France

Depuis Fougères où il se trouve ce mardi, le leader de la CGT Philippe Martinez vient d'annoncer qu'il va porter plainte contre Pierre Gattaz pour diffamation.

Philippe Martinez, le leader de la CGT, se trouve à Fougères (Ille-et-Vilaine) ce mardi pour lancer la campagne départementale pour les élections professionnelles qui auront lieu du 28 novembre au 12 décembre 2016 pour les salariés des très petites entreprises (TPE).

Au cours de ce déplacement, Philippe Martinez a indiqué ce mardi matin que la CGT va porter plainte pour diffamation à l'encontre du président du Medef, Pierre Gattaz.



« Voyous, terroristes »

Le secrétaire général de la CGT juge « scandaleux » les propos tenus par Pierre Gattaz dans un entretien accordé au journal Le Monde. Le patron

Le patron du Medef y déclarait que les syndicalistes CGT se comportaient « un peu comme des voyous, comme des terroristes ».

« La CGT a décidé de porter plainte contre Pierre Gattaz pour diffamation, a déclaré Philippe Martinez, car parler de terrorisme dans un pays qui a connu des attentats dans lesquels des amis de la CGT sont morts c'est détourner le débat et jeter de l'huile sur le feu. Tout ça n'est pas bon pour renouer le dialogue ».

Ce mardi, vers 10 h 30, l'arrivée de Philippe Martinez a été chahutée. Une petite délégation d'une quinzaine de patrons du commerce et de l'artisanat s'est invitée sous le barnum de la CGT place Carnot. Ils ont fustigé le syndicat avec des pancartes traitant la CGT de « fossoyeur du commerce et de l'artisanat ».



LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Autain menace de porter plainte contre Valls sans "excuses" de sa part



La porte-parole d'Ensemble Clémentine Autain le 15 février 2015 à Paris (AFP/LOIC VENANCE)

Clémentine Autain, porte-parole d'Ensemble, a affirmé dimanche à l'AFP qu'elle porterait plainte contre Manuel Valls, si le Premier ministre ne lui présentait pas ses "excuses" pour les "propos mensongers" tenus à son encontre sur radio J.

"Je vais porter plainte contre Manuel Valls s'il ne présente pas ses excuses", a affirmé Mme Autain. "Il faut que cela cesse", a-t-elle insisté.

Le Premier ministre, actuellement en Israël et les Territoires palestiniens jusqu'à mardi, a dénoncé, dans une interview à Radio J, "l'islamo-gauchisme", "ces capitulations, ces ambiguïtés avec Les Indigènes de la République, les discussions avec Mme Clémentine Autain et (NDLR l'islamologue controversé) Tariq Ramadan, ambiguïtés entretenues qui forment le terreau de la violence et de la radicalisation".

"Ces propos sont mensongers. Je n'ai jamais rencontré personnellement Tariq Ramadan, ni partagé de tribune avec lui. Ces accusations ineptes visent à dire que moi-même, et à travers moi ma famille politique, seraient le terreau du terrorisme", a dénoncé Mme Autain.

"Il est le Premier ministre et doit donc garantir le débat démocratique" au lieu de l'"évacuer, par les mensonges et les insultes. Nous posons la question sur ce qui est efficace pour combattre le jihadisme".

V) Macron rattrapé par son ISF

Par Mathilde Mathieu

Jusqu'ici, Emmanuel Macron estimait ne pas être redevable de l'ISF. Mais d'après nos informations, les vérifications fiscales déclenchées après sa nomination au gouvernement viennent de déboucher sur une réévaluation du patrimoine de son couple.

Désormais, Emmanuel Macron va devoir payer l'ISF. Alors que le ministre de l'économie et son épouse estimaient ces dernières années ne pas être redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune, ils sont aujourd'hui rattrapés par l'administration fiscale.

D'après nos informations, les vérifications entreprises sur la situation d'Emmanuel Macron au lendemain de son entrée au gouvernement en août 2014 (comme sur tous les ministres depuis les lois « post-Cahuzac ») viennent de déboucher sur une réévaluation du patrimoine immobilier du couple, qui lui fait franchir le seuil de l'ISF fixé à 1,3 million d'euros (d'actifs nets taxables).



Emmanuel Macron, le 3 mai 2016 © Reuters

À l'issue de plus d'un an et demi de discussions avec le fisc, ayant porté en particulier sur la valeur de la demeure de son épouse au Touquet, Emmanuel Macron a finalement admis qu'il devait payer l'ISF et déposé une déclaration rectificative pour les années 2013 et 2014.

Le barème de l'ISF étant faible sur les premières tranches du patrimoine (inférieur à 1 % jusqu'à 5 millions d'euros), le rattrapage pourrait toutefois rester inférieur à 10 000 euros, intérêts ou pénalités compris.

Sollicité par Mediapart, son cabinet n'a souhaité faire aucun commentaire, se retranchant derrière le « secret fiscal ». Aujourd'hui, « la situation fiscale de M. et Mme Macron est tout à fait régulière, toutes les déclarations auxquelles ils sont assujettis ont été effectuées », répond simplement son entourage. Et d'insister sur un point : « Ils n'ont fait l'objet d'aucune notification d'un redressement. »

D'autres (ex)-ministres de François Hollande, tels Laurent Fabius, Michèle Delaunay ou Marisol Touraine, n'ont jamais fait mystère du fait qu'ils payaient (ou avaient payé) l'ISF.

Emmanuel Macron, lui, s'est récemment autorisé à critiquer les fondements mêmes de l'impôt de solidarité sur la fortune, à l'occasion d'un entretien accordé à la revue Risques (destinée aux professionnels de l'assurance). « Si on a une préférence pour le risque face à la rente, ce qui est mon cas, il faut préférer la taxation sur la succession aux impôts de type ISF », théorisait le ministre en avril dernier. Cette sortie, à rebours du programme du PS, lui a d'ailleurs valu un recadrage immédiat de Manuel Valls : « Supprimer l'impôt sur la fortune, qu'on peut toujours améliorer, rendre plus efficace d'un point de vue économique, serait une faute », a répliqué le premier ministre.

À la banque Rothschild, Emmanuel Macron avait gagné 2,4 millions d'euros entre 2011 et mai-2012, si l'on en croit sa déclaration de patrimoine disponible sur le site de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). Après l'élection de François Hollande, il avait ensuite intégré l'Élysée comme secrétaire général adjoint. Malgré la nature de ses activités passées, malgré sa promotion au cœur même du pouvoir, on croit aujourd'hui comprendre qu'il n'a fait l'objet d'aucune vérification fiscale approfondie pendant ses deux années à l'Élysée.

VI) Pourquoi l'échange très tendu entre Mélenchon et Lenglet a "momentanément" disparu du replay de France 2

Le HuffPost | Par Nabil Touati

Le président bolivien, Evo Morales, est-il "un corrompu" ? C'est ce que François Lenglet a affirmé, jeudi 26 mai, en interrogeant Jean-Luc Mélenchon lors du dernier numéro de "Des paroles et des actes".

Au candidat à la présidentielle de 2017 qui lui demandait "une preuve", le journaliste a étayé son accusation en expliquant que "la petite amie de monsieur Morales (...) a bénéficié de 500 millions de dollars de commandes publiques". Une accusation démentie dès le lendemain par l'ambassadeur de Bolivie à Paris dans un courrier adressé à France 2.

Car si, comme le rappelait RFI en février, "plusieurs scandales de corruption ont ébranlé le gouvernement Morales", le président bolivien, un temps poursuivi pour "trafic d'influence", a finalement été blanchi par une enquête parlementaire rappelle Les Inrocks.

Il faut croire que les arguments de l'ambassadeur de Bolivie ont convaincu la direction de France Télévisions. La chaîne publique a en effet annoncé, lundi 30 mai, avoir "choisi de retirer l'émission" de son replay. Et attendant de connaître le contenu de la nouvelle version de DPDA "disponible très prochainement", François Lenglet a publié le même jour sa réponse au diplomate bolivien.

"Je note que l'avis [de la commission d'enquête parlementaire] a été jugé partial par l'opposition bolivienne, je considère que les termes que j'ai utilisés pour qualifier le président Morales, lors de ce débat télévisé pour le moins animé, n'étaient pas appropriés" concède le monsieur économie de France 2.

huffingtonpost.fr

1) Le parallèle de Jean-Pierre Raffarin entre les propos de Benzema et la politique

<http://dai.ly/x4dub5e>

2) Pour Benoît Hamon, «ce n'est que justice» de revaloriser les salaires des enseignants

L'ancien ministre de l'Éducation nationale Benoît Hamon était ce mercredi l'invité de Thomas Sotto sur Europe 1. Au lendemain de l'annonce par Najat Vallaud-Belkacem d'une hausse de la rémunération des enseignants dès 2017, le député socialiste des Yvelines a jugé que cette décision n'était «que justice».

<http://dai.ly/x4dtn22>

LAPRESSEENREVUE.EU

VII) Emmanuel Macron apostrophé sur Facebook à l'attention du ministre

Une professeur s'en prend au ministre de l'Économie et n'hésite pas le clamer haut et fort sur Facebook. Elle réagit notamment à la polémique concernant "le costard".



Emmanuel Macron : "On aimerait que tu fermes ta gueule", attaque une professeur-Crédit : MARTIN BUREAU / AFP

par Paul Véronique

La vidéo de son coup de gueule comptabilise déjà 1.6 million de vues depuis sa mise en ligne mardi 28 mai. La séquence est courte, le langage direct. Une jeune femme apparaît devant un fond blanc, en plan fixe. Elle explique en préambule : "Il paraît que si l'on ne peut pas se payer des costards, c'est parce qu'on ne bosse pas. Mais Macron, tes costards, c'est des Lagonda, ça coûte 1.200 euros pièce. Tu sais que 1.200 euros, c'est le salaire d'une caissière en un mois ? Tu crois qu'elle ne bosse pas, elle ? Tu crois qu'elle reste toute la journée sur un transat à ne rien foutre ?"

Suivent des attaques sur le salaire du ministre et son passé d'ancien banquier d'affaire chez Rothschild. "Si tu veux qu'on se paye des costards comme toi, il faudrait qu'on soit payé comme toi, lance la jeune indignée, avant de conclure, Macron, on va te dire quelque chose, on aimerait bien que tu fermes ta g***** parce que sinon on va faire comme chez les syndicalistes de chez Air France. Et ton costard ? Eh bien on va te l'arracher. Et ton mouvement politique, ce ne sera pas 'En marche' mais 'Je cours' !"

D'après Rue 89, la jeune femme s'appellerait Héléne et serait professeur dans un collège. C'est sur "Faisons les Poches aux 500 Familles (les plus riches de France nldr)", une page Facebook qu'elle gère avec un de ses collègues, qu'elle a publié la fameuse podcast.

Les déclarations du ministre de l'économie sur "le costard" ont poussé les deux militants à créer la vidéo. Leur page en revanche existe depuis deux ans maintenant, la première publication est en date de mai 2014. Le buzz autour de la vidéo aura été profitable. Ils cumulent aujourd'hui 74.000 likes sur leur page et enregistrent une hausse de 143% des inscriptions, une sacrée publicité. En description, les deux militants expliquent : "Nous bossons. Nous galérons. Ils se goinfrent! Ça suffit comme ça !" Le ton est donné.

rtl.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VIII) Les économistes ont de bonnes idées pour réformer le droit du travail

Gérard Horny



Manifestation contre la réforme du Code du Travail le 19 mai 2016 à Toulouse | PASCAL PAVANI/AFP



Par Gérard Horny Journaliste

Quel que soit le sort réservé à la loi El Khomri, il devra y en avoir d'autres, beaucoup d'autres et bien plus profondes. Les économistes nous donnent quelques pistes; aux politiques de prendre les décisions appropriées.

L'opposition à la loi El Khomri est plus profonde qu'on ne pourrait le croire. Il y a certes celle d'une organisation syndicale sur le déclin qui cherche à se sauver et à sauver ses permanents, quitte à entrainer les salariés qu'elle est censée défendre dans une aventure qui ne peut que se terminer mal: si ce n'est pas François Hollande qui fait cette réforme, ce sera un autre qui agira, sans doute beaucoup plus brutalement; et, sans réforme, les emplois seront créés ailleurs.

La position de la CGT conduit le pays dans une impasse. Le prétexte d'une réforme qui aurait été imposée sans concertation ne tient pas: il est exact que le pouvoir exécutif s'y est très mal pris, en mettant dans la première version de son projet des dispositions qui n'étaient pas prévues, mais les syndicats qui ont joué le jeu de la négociation, comme la CFDT, ont obtenu des modifications substantielles.

Et réclamer aujourd'hui une nouvelle négociation

en disant que de toute façon on ne veut rien d'autre que le retrait complet du texte, c'est une façon bien curieuse d'ouvrir le dialogue. FO semble avoir compris que le front du refus va dans le mur et suggère maintenant qu'un accord pourrait être trouvé moyennant quelques aménagements, mais il est un peu tard.

Ces jeux tactiques ne sont qu'un aspect du conflit. La réalité profonde est que, selon certains sondages, environ sept Français sur dix refusent la loi El Khomri. Comme il est hautement probable que moins d'un François sur dix a lu le texte de la réforme (la réalité est certainement plus proche de moins d'un sur cent), cela signifie qu'il y a une opposition de principe au changement, quel qu'il soit.

Cela peut se comprendre. Notre droit social est le résultat d'une longue série de luttes: toute remise en cause peut être considérée comme un retour en arrière si elle n'est pas expliquée de façon approfondie et si les salariés ou les demandeurs d'emploi n'y voient pas un intérêt.

Il n'y a pas d'un côté une petite minorité de gens intelligents ouverts sur le monde et l'avenir et d'un autre côté des masses peu éduquées et passivistes qui ne comprennent rien

D'une façon plus générale, en dehors des problèmes soulevés par la réforme du droit social, on sent en France une certaine inquiétude face à l'avenir. Un gouffre sépare l'univers des start-ups de celui de la plupart de nos compatriotes, qui ne semblent guère fascinés par l'univers des robots, de l'homme «augmenté» auquel on réfléchit en Californie, des objets connectés et du big data.

Ces résistances au changement, ces hésitations face à des lendemains qui n'ont pas l'air de beaucoup chanter, cette méfiance face à un «progrès» qui bouleverse trop vite et trop profondément les modes de vie doivent être prise en compte. Il n'y a pas d'un côté une petite minorité de gens intelligents ouverts sur le monde et l'avenir et d'un autre côté des masses peu éduquées et passivistes qui ne comprennent rien. L'avenir n'est pas écrit par quelques-uns, il résultera de l'action collective.

Cela dit, les pages sur lesquelles on va écrire demain ne sont pas complètement vierges. Des mouvements de grande ampleur lancés au cours des dernières années se poursuivent et vont encore faire sentir leurs effets: la montée en

puissance des grands pays émergents, la numérisation de l'économie, pour ne citer que ces deux phénomènes majeurs, ont des conséquences que l'on peut déjà constater et d'autres que l'on peut d'ores et déjà tenter de prévoir, pour les accompagner ou les éviter, selon les cas. Si on ne veut pas avoir à subir l'avenir, il faut le préparer. Trouvez-moi un économiste manchot!

Là, les économistes ont un rôle à jouer. Chacun a en tête la fameuse phrase de Churchill: «Si vous mettez deux économistes dans une pièce, vous aurez deux avis différents. À moins que l'un d'entre eux ne soit Lord Keynes. Dans ce cas, vous aurez trois avis différents.» Dans son dernier ouvrage, Économie du bien commun, Jean Tirole rappelle aussi cette exclamation du président américain Harry S. Truman, «Trouvez-moi un économiste manchot!», à un moment où il était particulièrement excédé par des conseillers qui n'arrêtaient pas de lui dire «on one hand... on the other hand», c'est-à-dire «d'un côté... de l'autre».

Mais ces plaisanteries, à la fois faciles et justifiées, ne sauraient faire oublier l'essentiel: il y a des faits et des tendances que l'on ne peut ignorer et des problèmes dont on sait pertinemment qu'ils vont se poser. Et les économistes sont là à la fois pour poser les problèmes et pour proposer des solutions.

En deux ans, Jean Tirole a pu mesurer tous les avantages et les inconvénients de la notoriété. Quand vous avez un prix Nobel, votre voix porte davantage, mais on vous demande de vous exprimer sur tout et n'importe quoi. Il y a des gens que cela ne dérange pas: tous les journalistes, surtout ceux de la radio et de la télévision, connaissent des économistes qui ne sont pas manchots et ont toujours une main posée sur leur téléphone, prêts à décrocher à la première sonnerie. Ce n'est pas précisément dans les habitudes de Jean Tirole, qui se fait une plus haute idée de la science et de ses responsabilités.

Vous voulez mon point de vue? Lisez ces 600 pages. Et si vous ne trouvez rien sur tel ou tel sujet, ce n'est pas la peine de venir m'importuner: si je n'ai rien dit sur ce sujet, c'est que je ne l'ai pas particulièrement étudié et donc que je n'ai rien de pertinent à déclarer. Dans ces 600 pages, Jean Tirole nous en dit beaucoup sur son métier, sur quelques grands problèmes qui se posent aujourd'hui et sa façon de les aborder.

Rendre le monde meilleur

Quand on lit certains propos sur la loi El Khomri, on ne peut s'empêcher de penser à ce qu'il écrit sur la façon dont nous formons nos jugements: «Nous interprétons les faits au prisme de nos croyances, nous lisons les journaux et recherchons la compagnie des personnes qui nous confortent dans nos croyances, et donc nous nous entêtons dans ces croyances, justes ou erronées.»

Ce refus de voir les choses en face, sans parti-pris, s'explique en partie par le besoin de se rassurer. Par exemple, «nous ne voulons pas entendre que la lutte contre le réchauffement climatique sera coûteuse. D'où la popularité dans le discours politique de la notion de croissance verte, qui suggère dans son intitulé qu'une politique environnementale serait "tout bénéfique"». Il y a ce que l'on ne voit pas et ce que l'on ne veut pas voir.

Sans culture économique du grand public, faire les bons choix peut requérir beaucoup de courage politique

Jean Tirole, dans Économie du bien commun

Jean Tirole croit à l'économie. «Elle récuse le tout-marché comme le tout-État. L'économie est au service du bien commun; elle a pour objet de rendre le monde meilleur.» L'économiste est celui qui aide à faire les bons choix. Mais, comme l'actualité nous le rappelle, ces choix peuvent être vivement discutés s'ils ne sont pas compris. «On a les politiques économiques que l'on mérite et [...], sans culture économique du grand public, faire les bons choix peut requérir beaucoup de courage politique.» Il est donc impératif que les informations et les connaissances circulent

C'est d'autant plus important, selon Jean Tirole, que certaines propositions des économistes ne sont pas toujours facilement comprises. Ainsi, «l'idée selon laquelle flexibiliser les licenciements faciliterait la résorption du chômage est contre-intuitive». Pourtant, il en est persuadé et explique pourquoi, avant de conclure qu'il faudrait «un minimum de consensus politique sur la nécessité de changer le contrat de travail». Apparemment, ce consensus n'existe pas encore.

Le vrai sujet: les inégalités

Pierre-Noël Giraud est aussi peu désireux que Jean Tirole d'intervenir à tout propos dans le débat public, mais tout aussi soucieux que lui de contribuer à un «bon usage de l'économie», ainsi que le manifeste son dernier et remarquable ouvrage *L'Homme inutile* (si vous ne lisez qu'un livre d'économie par année, voire par décennie, c'est celui-là qu'il faut lire). Cet auteur singulier ne cultive pas le dogme de la «sacro-sainte» croissance. D'ailleurs, il croit (et il explique pourquoi) que l'objet central de l'économie ne doit pas être la croissance, mais l'inégalité des revenus et plus généralement l'inégalité «d'accès aux biens de ce monde».

Selon lui, l'injection des idées économiques dans le débat politique se fait en quatre temps. D'abord l'analyse et la prospective; on formule des conjectures sur ce qui va se passer si les politiques des États restent inchangées ou évoluent peu. Dans un deuxième temps, à partir de ces projections, le pouvoir politique décide, si besoin est, de nouvelles orientations. Les économistes reviennent au troisième temps pour élaborer les politiques économiques qui peuvent permettre d'atteindre ces objectifs et le quatrième temps est de nouveau politique: c'est celui de la mise en œuvre.

Le bon usage de l'économie implique donc cet aller-retour permanent entre l'économie et le politique, sachant que le plus difficile n'est pas d'élaborer des politiques mais de les mettre en œuvre. Dans un monde où la finance est instable, où la population mondiale va encore croître de 2,4 milliards d'ici à 2050, où le risque est grand, avec les changements climatiques, que localement des hommes ne puissent plus trouver le «capital naturel leur permettant de mettre en œuvre leur capital humain», il est impératif que les politiques menées au niveau mondial changent de façon radicale.

L'auteur ne craint pas de préconiser des mesures qui ne sont pas (pas encore?) dans l'air du temps: «Il faut limiter la liberté de mise en circulation des biens-services et des capitaux par les firmes globales, sans aller, loin de là, jusqu'à l'autarcie des grands blocs, et il faut que les politiques économiques restent suffisamment indépendantes tout en étant en partie coordonnées.»

Au passage, on notera que cet économiste, si soucieux d'éviter qu'il n'y ait «de plus en plus d'hommes inemployés, piégés dans les trappes du

travail précaire, dans l'extrême pauvreté, réduits à l'inutilité à soi et aux autres», penche lui aussi, comme Jean Tirole, pour l'existence d'un contrat de travail unique avec des droits progressifs pour le salarié et se montre également favorable à la possibilité de négociations à l'allemande: «flexibilité du temps de travail et du salaire versus maintien de l'emploi pour passer les caps difficiles».

Bref, il serait bon que les opposants par principe aux réformes commencent à se demander si le maintien toujours et partout du statu quo est la meilleure protection contre les risques futurs. Dans le même temps, il paraîtrait normal que ceux qui prétendent réformer expliquent en quoi les mesures qu'ils veulent faire passer sont inspirées par le souci du bien commun. Le problème ne vient pas de la tyrannie de l'économie –au final, ce sont toujours les politiques qui ont et doivent avoir le dernier mot–, mais peut-être d'une insuffisante qualité du débat économique.

Gérard Horny



A Suivre...
La Presse en Revue

Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est
heureuse de souhaiter un joyeux
anniversaire à votre blog La Presse en
Revue....

4 ans ça se fête !
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

L'équipe OverBlog